

Communiqué spécial



INONDATIONS DES 9 ET 17 OCTOBRE

Cernay-la-Ville, le 19 octobre 2024

Notre commune a subi mercredi 9 et jeudi 17 octobre, comme une grande partie de l'Île-de-France, des intempéries inédites qui ont provoqué, à 2 reprises, des dégâts importants.

Le 9 octobre, il est tombé, en moins de 24 h, environ 90 mm de pluie : il s'agit du nouveau record de précipitations sur 24 h relevées par Météo France sur notre secteur. Pour mesurer l'ampleur du phénomène, rappelons qu'il est tombé sur toute l'année 2023 à Cernay environ 700 mm de pluie.

Le 17 octobre après-midi, alors que les terrains (champs et jardins) n'avaient pas eu le temps de sécher, nous avons subi une très forte averse représentant un cumul de plusieurs dizaines de mm en quelques heures

Rappelons le contexte hydro-géographique de notre commune : notre village est traversé par un ru, le Rouillon. Celui-ci prend sa source vers le rond-point du Bout des Prés. Il constitue l'exutoire de toutes les eaux pluviales de notre (petit) bassin versant (ruissellement agricole et eaux pluviales urbaines). Il coule à l'air libre depuis sa source (une mare alimentée par la pluie) jusqu'à l'extrémité Est des Jardins de Chevreuse.

Lors de la construction de la résidence, le Rouillon a été canalisé dans une conduite souterraine. Il s'écoule ensuite, toujours en souterrain, dans un dalot en béton plus ancien et de plus grande section. Enfin, il rejoint la Vallée à l'air libre et se jette dans le ru des Vaux de Cernay, un peu en amont du Petit Moulin.

En temps normal, l'aménagement souterrain du Rouillon permet d'évacuer toutes les eaux de pluie qui s'y déversent, même lors des violentes averses orageuses d'été.

Depuis 2020, nous avons, à chaque épisode orageux, identifié des points critiques et entrepris différents travaux de réparation et de rénovation du réseau d'eaux pluviales (avaloirs, grilles, collecteurs...) qui ont permis, en temps normal, de fortement diminuer les inondations de chaussées et de surverse des eaux de voirie vers les habitations.

Nous avons également travaillé pour cela avec nos agriculteurs pour mieux gérer le ruissellement agricole (cours amont du Rouillon et fossés, mare de St Robert).

Nous contacter

2, rue de l'église - 78720 - Cernay-la-Ville

01.34.85.21.35 mairie.secretariat@cernaylaville.net



<http://www.cernaylaville.fr>



[mairiedecernaylaville](#)



Mairie de Cernay-la-Ville



Mais nous avons vécu, le mercredi 9 octobre et le jeudi 17 octobre, une situation exceptionnelle :

- Les fortes pluies du 9 octobre, continues sur presque 24h, sur des sols gorgés d'eau, ont fini par dépasser au bout d'une douzaine d'heures de pluie soutenue, les capacités du Rouillon dans sa section la plus réduite (la conduite souterraine). Le Rouillon a alors retrouvé son cours d'antan à travers Cernay pour évacuer l'excédent de débit. La mise en charge de la conduite (entièrement remplie) a également conduit à des fonctionnements « à l'envers » des grilles et avaloirs dans la partie basse du village. Le bon état du réseau d'eaux pluviales a ensuite permis, dans les 2 ou 3 heures qui ont suivi l'accalmie, de rétablir la situation.
- La forte averse du 17 octobre a provoqué un phénomène comparable mais au bout de 2 à 3 h seulement car l'intensité de la pluie était plus forte et les champs totalement incapables d'absorber la moindre goutte d'eau dès le début du phénomène. Les inondations ont été plus subites et plus fortes que le 9 octobre mais là aussi la décrue a été très rapide dès l'accalmie des intempéries.

C'est donc à un phénomène de crue du Rouillon que nous avons été confrontés. Une première de mémoire de Cernaysiens.

De plus, ce flux principal a également été alimenté par le débordement du fossé au sud de la résidence des Jardins de Chevreuse (les 2 fois) et par le déversement direct des champs situés à la sortie du village côté Rambouillet, amplifiant ainsi le phénomène de crue.

La mise en charge de la conduite a également provoqué les deux fois des refoulements de grilles ou avaloirs en bordure de la crue proprement dite, qui ont donc apporté de l'eau au lieu d'en évacuer, provoquant des dégâts collatéraux à ceux de la crue elle-même.

Cette double situation, bien qu'exceptionnelle et inédite, représente un risque nouveau à prendre en compte car les évolutions climatiques en cours peuvent conduire à de nouvelles occurrences.

Nous sommes en train de réaliser un diagnostic précis, site par site, des inondations des 9 et 17 octobre. Nous allons ensuite travailler, dans les plus brefs délais, avec les différents Syndicats et Services concernés ainsi qu'avec nos agriculteurs pour sécuriser davantage nos habitations et nos habitants. Le préfet des Yvelines, qui nous a rendu visite dans la nuit du 17 octobre et le lendemain, s'est engagé à nous accompagner dans la mise en œuvre des solutions pratiques et qu'elles puissent être mises en place au plus vite.

Nous devons le faire dans un esprit de responsabilité vis-à-vis des communes voisines.

En effet, notre commune est en tête de bassin et nous ne pouvons nous contenter de déverser de manière inconsidérée toutes nos eaux de pluie vers la Vallée au risque de dégrader la situation déjà très difficile des riverains de l'Yvette.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des actions menées dans ce sens.

En attendant, et comme depuis le début de cet épisode exceptionnel, nous nous tenons aux côtés de ceux qui ont eu à subir des dégâts. Les 17 et 18 octobre dernier, nous avons pu bénéficier du soutien des pompiers, de la Croix Rouge et, des gendarmes, qui ont été à nos côtés toute la nuit et le lendemain. Nous tenons à remercier tous ceux qui, spontanément, sont venus au secours des sinistrés, pour leur apporter aide, soutien et assistance. Les Cernaysiens se sont montrés, encore une fois, au rendez-vous de la générosité et de la solidarité !

En cas de besoin que nous n'aurions pas encore pris en charge, vous pouvez écrire à mairie.secretariat@cernaylaville.net

Claire Chéret, votre Maire
